

Nb de conseillers en exercice	11
Nb de conseillers présents	10
Nb de suffrages exprimés	11

COMMUNE DE PRUNIERES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°4 du 10 avril 2026
Délibération n°3 de la séance (2026-026)

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Jean-Luc VERRIER, Maire ;

Étaient présents : Aumare BELMOKH, Brigitte COMINOTTO, Michel de RANCOURT, Pierre DOUSSOT, Françoise DUFOUR, Stéphane HAMACHA, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Pascal MINY, Jean-Luc VERRIER

Était absent ou représenté : Laurence BAUDOUIN a donné pouvoir à Michel de RANCOURT

Secrétaire de séance : Aumare BELMOKH- **Secrétaire adjoint** : Elisabeth MEYNET

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026

Objet : Composition de la CCID

Vu l'article 1650 du Code général des impôts relatif à la Commission communale des impôts directs ;
Considérant que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) est instituée dans chaque commune.

Le maire ou un adjoint délégué préside la commission.

Les contribuables pouvant être désignés comme commissaires sont proposés au directeur départemental des finances publiques en nombre double par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
11 voix POUR 0 Abstention 0 voix Contre,

1- **PROPOSE** les personnes suivantes au directeur départemental des finances publiques :

⇒ *Pour désignation des membres titulaires de la CCID :*

Evelyne PALMAS, Mauricette FRAYSSINES, Yves BERTRAND, Maggie BARRE, Pierre BRUNNARIUS, Robert COLOSIO, Gilbert ALLEMAND, Nicolas PIARRY, Jean-Pierre BAYLE, Sylvie TOURCIER, Géraldine VIENNET, Jacques BILLON-TYRARD.

⇒ *Pour désignation des membres suppléants de la CCID :*

Marion COMMEAUX, Sophie THOMAS, Annie SOLDADO-SANCHEZ, Christine LEYZOUR, Claire DA SILVA, Marie PIKORKI, Roland ARNAUD, Florence HENRI, Françoise MOUTON, Florian THOMAS, Sylvain CAPPOEN, Elisabeth DOUSSOT.

2- **AUTORISE** le Maire à transmettre la proposition au directeur départemental des finances publiques afin que la CCID complète soit valablement installée.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.

Prunières, le 20 avril 2026

Le Secrétaire adjoint de séance
Pour le secrétaire de séance indisponible
Elisabeth MEYNET




Le Maire
Jean-Luc VERRIER



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de réception de l'AR: 21/04/2026

005-210501060-2026_026-DE

A G E D I

Le Maire informe que la présente délibération peut être contestée devant le Tribunal (31 rue Jean François Leca, 13002 Marseille ; Téléphone : 04 91 13 48 13) ou par le accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de 2 mois à c